ISÈRE 90 000 personnes en étaient privées

99 % des foyers ont retrouvé l'électricité

Les agents d'Enedis étaient sur le terrain depuis les chutes de neige du jeudi 14 novembre. Photo Enedis

« Nous sommes sur une fin d'événement. Bientôt, tous les foyers seront de nouveau raccordés. » Du côté d'Enedis, mais surtout de tous les habitants privés d'électricité ces derniers jours après les intempéries, on voit enfin le bout du tunnel. Mardi 19 novembre au soir, ce sont près de 99 % des foyers de l'Isère qui ont de nouveau du courant. On ne sait pas encore quand la totalité des foyers sera sortie d'affaire, mais la société promet qu'ils le seront « tous rapidement. Les travaux se font au fil de l'eau ».

Pendant ces quelques jours, pas moins de 1 100 personnes ont été mobilisées sur les réseaux électriques. Sept cents personnes parmi elles sont des employés d'Enedis, venant de l'Isère mais aussi d'autres départements, en renfort. D'autres (environ 300), sont employés par des entreprises partenaires.

« Au plus fort de la crise, ce sont près de 90 000 personnes qui n'avaient plus d'électricité. Nous avons dû organiser une mobilisation conséquente », confie-t-on chez Enedis.

V.B.

ISÈRE Au vu des perturbations ferroviaires

Trains : la Fnaut demande des travaux préventifs

Une centaine d'arbres sur les voies de la ligne Valence – Grenoble empêchent la circulation des trains de reprendre. Le trafic devrait être rétabli ce vendredi 22 novembre. Photo Le DL/Benoît LAGNEUX

Les importantes chutes de neige en fin de semaine dernière ont entraîné de grosses perturbations sur les réseaux ferroviaires. La Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut) Auvergne Rhône-Alpes demande à la Région et SNCF Réseau que soient réalisés des "travaux préventifs le long des axes ferroviaires pour permettre la continuité du trafic, condition indispensable pour que les TER soient une réelle alternative à l'usage de la voiture individuelle et permettent à tous de se déplacer. C'est d'autant plus nécessaire que les météorologues prévoient une accentuation de la violence des intempéries".

L'association rappelle que "la liaison Lyon – Grenoble, une des plus importantes de la région avec 30 000 voyageurs par jour, a été particulièrement concernée et n'a été rétablie dans sa totalité qu'après 3 jours. Quant à la liaison Valence – Grenoble, elle ne sera pas encore rétablie une semaine après les intempéries".

"Les usagers constatent qu'à chaque orage un peu violent, coup de vent, neige lourde, les liaisons ferroviaires sont interrompues car la végétation et les arbres sont bien trop proches des voies et des lignes électriques, faute d'entretien préventif et d'élagage", précise l'association.

ISÈRE Depuis les chutes de neige, le bilan s'élève désormais à dix-sept personnes intoxiquées, deux sont décédées

Encore des victimes du monoxyde de carbone

Alors que de nombreux foyers ont été privés d'électricité ces derniers jours, l'usage de groupes électrogènes continue de faire des victimes.

Dans la soirée de dimanche 17 novembre, trois nouvelles victimes du monoxyde de carbone ont été déplorées : un couple et une adolescente de **Saint-Georges-d'Espéranche**. Légèrement intoxiqués, tous les trois ont été transportés à l'hôpital de Vienne.

Ce nouvel incident vient alourdir un bilan déjà dramatique alors que l'hiver n'a pas encore commencé : dix-sept cas d'intoxication au monoxyde de carbone, dont deux auront été mortels.

Point commun entre toutes les victimes : la neige les avait privées d'électricité

Dimanche matin, la nouvelle du décès d'un couple de septuagénaires a rapidement fait le tour de la petite commune de **Beauvoir-de-Marc**. « Tout le village est sous le choc », souffle une habitante. Âgés de 75 ans, André et Éliane Perenon laissent derrière eux une famille dans la douleur. Et c'est tout une région qui maudit cette neige qui a plongé dans le noir et le froid des dizaines de milliers d'habitants du Nord-Isère. Et qui a conduit à ce drame.

Les premiers cas d'intoxication au monoxyde de carbone sont survenus 24 heures après l'épisode neigeux. En début de soirée, vendredi 15 novembre, un couple de septuagénaires de **Lieudieu**, sévèrement intoxiqués, a dû être pris en charge par les secours. Leur état avait été alors classé en urgence absolue. Pour se réchauffer, ils avaient installé un groupe électrogène dans leur habitation.

Puis les cas se sont multipliés. Au cours de la même nuit de vendredi à samedi, c'est à **Éclose-Badinières** qu'une famille de quatre personnes, dont deux enfants, a été intoxiquée. La famille a été prise en charge par les sapeurs-pompiers et transportée, en état d'urgence relative, au centre hospitalier de Bourgoin-Jallieu. Là encore, c'est un groupe électrogène qui a été utilisé. Dans le même temps, à **Bossieu** à 2 h 40 du matin, une autre personne a été intoxiquée et prise en charge en urgence relative. Dans ces deux derniers cas, le système de chauffage de secours était bien placé à l'extérieur des habitations, mais le monoxyde a pénétré à l'intérieur par les trappes d'aération ou par les portes et les fenêtres. À **Sardieu**, une famille a eu la mauvaise idée de vouloir se réchauffer avec un barbecue placé à l'intérieur de leur domicile. Fort heureusement, la mère de famille et deux enfants ont seulement été incommodés par le dégagement de fumée et de gaz.

Puis samedi 16 novembre à **Beauvoir-de-Marc**, un homme de 31 ans et sa femme, âgée de 41 ans, ont été pris en charge par les pompiers. Eux aussi ont été intoxiqués au monoxyde de carbone. Cette fois, les chauffages de fortune étaient une gazinière et un barbecue. Le lendemain, c'est dans cette même commune qu'un couple est décédé.

Lundi soir, alors que l'électricité n'était pas encore rétablie pour plusieurs milliers de foyers, les autorités administratives et sanitaires, ainsi que les services de secours, renouvelaient leurs messages de prudence auprès de tous les utilisateurs d'un groupe électrogène ou d'un système de chauffage d'appoint à combustion.

Intoxication au monoxyde de carbone

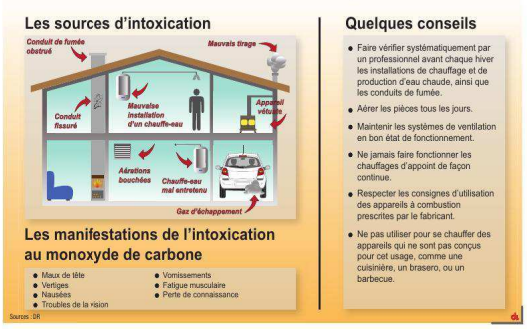

TROIS QUESTIONS À...

Judith Chavigny, référente monoxyde de carbone à l'Agence régionale de santé

« Une intoxication peut entraîner le coma, le décès »

Dans quelles circonstances interviennent les intoxications au monoxyde de carbone et quelles peuvent en être les conséquences ?

« Les intoxications interviennent quand on dispose d'appareils à combustion (bois, gaz, fioul, pétrole…) qui dysfonctionnent, notamment par un manque d'oxygène qui ne permet pas une combustion complète. L'appareil rejette alors du monoxyde de carbone dans l'air, un gaz inodore, incolore et non irritant. Lorsque les personnes restent dans un espace confiné, le monoxyde vient se fixer sur les globules rouges à la place de l'oxygène. Exposées plus ou moins longuement, elles ne ressentent rien dans un premier temps, puis différents signes apparaissent, comme des maux de tête, de la fatigue, des nausées. L'état peut rapidement se dégrader avec une perte de conscience, un dysfonctionnement des muscles, y compris le muscle cardiaque, pouvant entraîner le coma voire le décès ».

Quels sont les traitements mis en place pour les personnes victimes d'une intoxication ?

« Le traitement est défini en fonction du taux de monoxyde fixé sur les globules rouges. Les personnes les moins sévèrement touchées sont placées sous masque à oxygène, durant plusieurs heures. Pour les personnes vulnérables comme les femmes enceintes, les enfants et celles les plus massivement intoxiquées, le traitement passe par un caisson hyperbare. Depuis le début de l'épisode de neige, ce service a enregistré une activité cinq fois supérieure à la normale, avec des patients présentant des teneurs en monoxyde très élevées, et des atteintes cardiaques, neurologiques, importantes. Le passage en caisson va permettre d'améliorer le détachement du monoxyde du sang. En fonction du taux d'intoxication, plusieurs séances sont parfois nécessaires. »

Quelles peuvent être les séquelles d'une intoxication au monoxyde de carbone ?

« C'est ce qu'on appelle le syndrome post-intervallaire, dont les signes peuvent apparaître de 2 à 40 jours après l'intoxication. Cela se traduit par différents signes : des troubles, des migraines, des vertiges, des troubles visuels, oculaires ou de la mémoire, des troubles de l'humeur, de l'insomnie… Mais ce n'est pas systématique. Aussi, après une intoxication, il faut rester très vigilant. »

Propos recueillis par Vincent WALES

« Un groupe électrogène, c'est comme une voiture »

Depuis le début de l'épisode de neige, les autorités multiplient les messages de prévention. En cause : une mauvaise utilisation des groupes électrogènes. « Un groupe électrogène, c'est comme un moteur de voiture. Lorsqu'on fait démarrer sa voiture dans le garage, on le fait la porte de garage grande ouverte, pour éviter que les gaz d'échappement s'accumulent et restent confinés dans l'habitation », détaille l'Agence régionale de santé (ARS). Concrètement, le groupe électrogène, c'est un moteur thermique alimenté par un combustible (essence, gazole, pétrole…) Comme tout moteur thermique, l'appareil rejette des particules, du dioxyde et du monoxyde de carbone. « Les personnes qui ont recours à ces appareils doivent impérativement les installer à l'extérieur des bâtiments et les éloigner des fenêtres et des arrivées d'air ».

La même prudence est de mise avec tous les chauffages d'appoint : radiants au gaz, poêles à pétrole… « Ces appareils ne doivent être utilisés que par intermittence, deux heures maximum, avec les grilles de ventilations des fenêtres toujours ouvertes », insiste l'ARS, qui rappelle également que tous les appareils peuvent émettre du monoxyde de carbone tout au long de l'année, à faible quantité. D'où la nécessité de faire entretenir au moins une fois par an sa chaudière, son conduit de cheminée…

V.W.

Plus d'informations sur le site de l'ARS : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/

URGENT !
Achète et expertise à votre domicile

Estimation gratuite. Déplacements gratuits dans toute la France
PAIEMENT COMPTANT
Tél. 06 31 23 39 40 - nordera.antiquites@gmail.com

L 7983 2 000

« Une heure de plus et j'y passais »

L'intoxication au monoxyde de carbone, Cécilia et sa famille connaissent. Ils en ont été victimes voilà bientôt quatre ans.

Les premiers signes apparaissent le soir du 1er janvier 2016. Dans leur maison à Biol, Cécilia Ferreira et son mari Geoffrey se reposent après le Nouvel An. Ils viennent de coucher leurs trois enfants de 10 mois, 4 ans et 6 ans. Vers minuit, Cécilia commence à ressentir un mal de tête, mais le couple l'attribue à une fatigue liée au jour de l'An. Vers 3 heures du matin, la douleur empire. Elle prend du paracétamol avant de se recoucher.

Le matin, son conjoint, prêt à partir au travail, commence à faire un malaise. Cécilia ressent une douleur insupportable, vomit puis s'évanouit.

Geoffrey comprend que quelque chose de grave est en train de se produire. Il parvient à appeler le Samu, avant que les pompiers ne viennent finalement les secourir. Cécilia passe la journée à l'hôpital de Voiron avec un masque à oxygène. Tout comme sa fille de 10 mois. « Quelques minutes de plus et c'était l'embolie pulmonaire », raconte Cécilia, la gorge encore serrée quatre ans après.

« Ça m'a traumatisée »

« Dès que les pompiers ont ouvert la maison, les murs se sont noircis. Il fallait tout repeindre. Même notre électroménager dysfonctionnait. » Après l'incident, le couple est parti vivre chez les parents de Cécilia, à Cessieu, le temps que les travaux de remise en état soient terminés.

À qui la faute ? Selon la mère de famille, le propriétaire de leur habitation ne s'était pas assuré que les précédents locataires avaient bien entretenu la chaudière au fioul. « On n'a pas voulu porter plainte. Le propriétaire n'était pas au courant. Même moi, avant cet incident, je n'avais pas connaissance de tout ça. »

« Ça m'a traumatisée », raconte Cécilia, heureuse d'avoir finalement quitté les lieux deux ans et demi après l'incident, pour vivre à Vézeronce-Curtin. « Depuis qu'on a installé des détecteurs de monoxyde de carbone, je me sens mieux. »

Jules BOURGOIN

ISS06 - V1